



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE

**AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 347-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 312-2019 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET LA DÉLÉGATION DE
CERTAINS POUVOIRS**

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Sainte-Louise, le 4 mars 2025.

Règlement numéro 347-2024 modifiant le Règlement numéro 312-2019 sur la gestion contractuelle et la délégation de certains pouvoirs

Ce règlement a pour objet d'ajouter les dispositions rendues obligatoires par la Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives et la Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du Conseil de la Municipalité lorsque les conditions applicables sont rencontrées.

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, situé au 80, route de la Station, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Louise, ce cinquième (5^e) jour de mars 2025.

(signé) Margot Rossignol

Margot Rossignol
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication de l'avis public

Je, soussignée, Margot Rossignol, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Louise, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le *Règlement numéro 347-2024 modifiant le Règlement numéro 312-2019 sur la gestion contractuelle et la délégation de certains pouvoirs*, sur le babillard extérieur du bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité, en date du 5 mars 2025, ainsi que dans le journal local « Le Parlouisen » parution à paraître le 1^{er} avril 2025.

(signé) Margot Rossignol

Margot Rossignol
Directrice générale et greffière-trésorière